

# Études comparatives sur le journalisme, les médias et la politique

## Introduction

ARNAUD ANCIAUX

Professeur adjoint

*Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS)*

*Université Laval*

*Québec, Canada*

Arnaud.Anciaux@com.ulaval.ca

JULIÁN DURAZO HERRMANN

Professeur de politique comparée

*Département de science politique*

*Université du Québec à Montréal (UQAM)*

*Canada*

durazo.julian@uqam.ca

LIZIANE GUAZINA

Professora

*Faculdade de Comunicação*

*Universidade de Brasília*

*Brasil*

liziane.g@uol.com.br



ouloir étudier journalisme, médias ou politique nécessite fréquemment de poser un regard non seulement sur chacun, mais également sur les rapports entre ces aires de l'activité humaine et les sociétés dans lesquelles ils évoluent, auxquels ils contribuent. Ces rapports nous amènent tout à la fois à une réflexion sur les grandes constructions théoriques issues des sciences sociales et à des questionnements découlant de l'analyse empirique et du travail sur le terrain, ainsi qu'ont pu le souligner plusieurs numéros de la revue.

Dans cette perspective, l'analyse comparative de différents espaces et temps, différentes sociétés, différentes conceptions du monde est fréquemment mobilisée, notamment pour sa valeur heuristique, rejoignant ainsi une longue tradition de travaux de recherche en sciences humaines et sociales. Issues de réflexions individuelles, de projets collectifs ou de rapprochements en cours de route, ces études semblent être construites et intervenir dans la recherche de manières très diverses, voire fragmentées. De telles dynamiques peuvent répondre à certaines demandes et incitations en provenance d'institutions de recherche, qu'il s'agisse d'universités, de bailleurs de fonds, ou encore de réseaux peu ou prou organisés entre chercheurs, autant qu'elles peuvent également rejoindre les goûts particuliers des individus, artisans et producteurs de la recherche. Cependant, la comparaison pos-

### **Pour citer cet article**

#### **Référence électronique**

Arnaud Anciaux, Julián Durazo Herrmann, Liziane Guazina « Études comparatives sur le journalisme, les médias et la politique. Introduction », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 6, n°2 - 2017, mis en ligne le 15 décembre 2017. URL : <http://surlejournalisme.org/rev>

sède aussi – et avant tout – un intérêt heuristique propre, œuvrant au décentrement du regard analytique hors des contextes habituels et familiers et à la remise en question ou en perspective de résultats.

Cette diversité des démarches comparatives accorde une place particulière aux questionnements transversaux. C'est ainsi qu'est construit ce numéro thématique de *Sur le journalisme – About Journalism – Sobre jornalismo* s'intéressant aux études comparatives touchant, simultanément ou parallèlement, le journalisme, les médias et la politique au sein d'espaces, de temps et de sociétés diverses. Ainsi apparaît ici une réflexion commune, bien que polyphonique et non exhaustive, sur le rôle heuristique de la comparaison, d'où s'ensuit d'une meilleure compréhension des croisements possibles et ouverts, plutôt que des conclusions arrêtées, entre journalisme, médias et politique.

---

#### LA VALEUR HEURISTIQUE DE LA COMPARAISON

---

L'enjeu premier de ce numéro thématique de *Sur le journalisme*, ressortant de l'ensemble des articles, réside dans l'appréciation de la valeur heuristique de la comparaison. La comparaison permet notamment de problématiser différemment les enjeux, ainsi que d'éviter d'essentialiser des dynamiques qui ne sont propres qu'à un seul cas plutôt qu'à un phénomène tout entier (Fierens, ce numéro).

La comparaison trouve ses racines dans l'établissement même des sciences sociales, notamment si l'on revient aux précurseurs des sciences politiques, de la sociologie ou de l'économie politique (Tocqueville, Marx, Durkheim, Smith ou Ricardo, parmi d'autres). La mise en comparaison de situations de pays différents ou au sein de pays différents a permis d'établir des théories structurantes pour les recherches. Pour produire des explications (« *saisir causalement l'ensemble significatif d'une activité* », Weber, 1971 [1922]), il ne s'agit pas simplement de mettre côte à côte des faits isolés et des réflexions ponctuelles, mais de les faire dialoguer à l'aide autant d'une méthode que d'une théorie. La démarche comparative puise ainsi sa valeur heuristique dans sa rigueur : la construction du devis de recherche représente le défi essentiel de tout effort comparatif. À la lecture de ce numéro thématique de *Sur le journalisme – About Journalism – Sobre jornalismo*, il nous semble même possible d'avancer que la contribution majeure et centrale des approches comparatistes réside surtout dans une mise en contraste systématique et réfléchie de théorie et réalité empirique à l'aide d'une méthode mettant en relief des cas d'étude multiples, et à même de générer de nouvelles connaissances. Ainsi que pouvait le souligner

Sartori (1994), « *la comparaison et l'étude de cas peuvent très bien fonctionner en se renforçant mutuellement et en apparaissant comme complémentaires [...]. Les études de cas heuristiques apportent la base idéale – peut-être la meilleure – pour concevoir des généralisations.* »

Néanmoins, il n'existe pas, ni parmi nos aitrices, auteurs, ni dans une littérature plus large, de consensus sur les théories ou les méthodes à utiliser lors d'une recherche comparative (voir notamment Sartori, 1994 ; Kohli *et al.*, 1995 ; Lichbach et Zuckerman, 2009). Hallin et Mancini (2012) nous mettent en garde contre le risque de proposer l'analyse comparative comme cadre, méthode ou modèle universel dans les études en communication, surtout lorsqu'il s'agit de prendre en considération des contextes politiques fort différents.

Dans ce numéro, de nombreuses positions coexistent, variant parfois selon les disciplines, mais aussi à l'intérieur de chacune d'elles, allant du rationalisme à l'institutionnalisme historique, en passant par des approches culturalistes, et il ne nous intéresse pas de reprendre ici ce débat souvent acrimonieux. Nous évitons donc toute proposition normative sur les liens entre journalisme, médias et politique et préférons plutôt identifier les espaces de dialogue et de pollinisation croisée qui émergent de la lecture des articles de ce numéro thématique.

---

#### LA CONCEPTION DE DEVIS POUR LES ÉTUDES COMPARATIVES

---

Au centre des démarches comparatives, l'importance de la question de recherche apparaît cruciale à nos yeux. Tous les articles de ce numéro thématique soulignent combien la question de recherche est déterminante dans la sélection des cas (voir Hirschl, 2005), dans la construction du cadre théorique, dans la mise en place du dispositif méthodologique sans oublier la réalisation de la recherche empirique. D'un point de vue formel, la question de recherche permet aussi de guider la rédaction des textes présentant les résultats de cet exercice analytique en les articulant à une réflexion complète et cohérente.

La question de recherche n'est pourtant pas seulement une affaire de forme. Si la comparaison peut se donner pour objectif de désessentialiser les dynamiques à l'étude, c'est la question de recherche qui permet de problématiser ces sujets, de confronter les acquis théoriques et de les retravailler à la lumière des résultats empiriques (voir notamment les articles de Fierens et de Mick dans ce numéro).

La question de recherche permet ainsi l’aller-retour dialogique (théorie/réalité empirique) de la comparaison mentionné plus tôt. De ce fait, la question de recherche comparative ne s’attarde pas aux seuls faits empiriques, mais elle interroge également la pertinence et la complétude des propositions théoriques mises de l’avant.

Après la question de recherche, la décision la plus importante à laquelle le chercheur comparatiste est confronté est le choix des cas d’étude (voir l’argument de Charbonneau à ce sujet dans ce numéro). Comme les articles de ce numéro le soulignent, il peut s’agir autant d’un petit échantillon – même seulement deux instances – que d’un nombre plus vaste de cas. De ce choix découlent des décisions méthodologiques importantes : il semble tout autant impossible de mener à bien, avec la profondeur requise, des études institutionnelles ou historiques avec un très grand nombre de cas que de réaliser des études quantitatives, significatives d’un point de vue statistique, avec un nombre restreint de cas.

Certes, les positions ontologiques des chercheuses et chercheurs, qu’elles soient explicites ou seulement retracées à partir de chacune des méthodes retenues, peuvent parfois s’avérer incompatibles. Les articles du présent numéro montrent cependant qu’il est possible d’entretenir un dialogue méthodologique et de faire des contributions analytiques importantes à l’aide de devis mixtes de recherche marqués par la rigueur et la systématisme de l’analyse (voir, par exemple, les travaux d’Anastasiou, Prmanova, ou encore Guillén et Rodríguez Díaz dans ce numéro), ouvrant entre autres la possibilité de reproduire ces études dans d’autres contextes et de reprendre ainsi le cycle dialectique théorie/réalité empirique.

Les questionnements autour du choix des cas à l’étude ne se limitent évidemment pas à leur nombre, mais intègrent également leur nature. Certains de nos auteurs, comme Jacques Mick, critiquent le «biais national» (l’idée que le meilleur cas d’étude est celui délimité par les frontières des États-nations contemporains, cf. Snyder, 2001). D’autres montrent que cette construction – pouvant être aussi bien heuristique que politique – peut toujours être d’utilité (Prmanova), ou encore rappellent l’utilité des études comparatives dans l’analyse multinationale (Anastasiou). *In fine*, ce débat ramène une nouvelle fois à la centralité de la question de recherche, car c’est là que l’on détermine les cas d’étude pertinents pour l’analyse, qui incluront – et parfois questionneront en tant que telles – des délimitations déjà connues et construites (États-nations, aires culturelles et ères historiques, regroupements sociaux, etc.).

Une préoccupation connexe porte sur les enjeux posés par la mondialisation aux études comparées. Dans quelle mesure l’intensification des échanges, la création de rapports nouveaux entre régions différentes et le rapprochement de dimensions d’activités naguère séparées – « l’effacement des frontières », donc – minent-ils la possibilité d’établir et saisir des cas d’études distincts et comparables ? Plus largement, comme se le demandent Vera-Zambrano et Powers, comment se prévenir de relations fallacieuses en faisant des analyses comparatives ?

Les articles du présent numéro proposent plusieurs réponses. D’une part, ils nous rappellent qu’aux fondements des études comparées, en plus de déterminer les ressemblances et les différences (voir ci-dessous) entre deux ou plusieurs objets tenus pour distincts, l’identification et l’examen des rapports entre eux se trouvent parmi les objectifs de la comparaison (Mill, 1843 ; repris ici par Charbonneau et Oliveira et Paulino). D’autre part, il n’est nullement nécessaire que la comparaison soit synchronique. Pour accomplir ses objectifs explicatifs, l’analyse comparative peut tout aussi bien porter sur des phénomènes se déroulant dans un même espace géographique, mais séparés par le temps. Cela permet d’élargir autant les cas étudiés que la perspective de la recherche, en bénéficiant d’avancées déjà établies dans les recherches préexistantes, ce que font notamment Trudel et De Maeyer dans ce numéro. Comme nous l’avons dit plus haut, la comparaison nous apparaît avant tout comme un instrument heuristique – théorique et méthodologique – pour découvrir et expliquer des rapports et – éventuellement – des liens de causalité autour de phénomènes, quelle que soit leur nature.

---

#### LES PRODUITS DES ÉTUDES COMPARATIVES

---

Les cas étudiés dans ce numéro thématique comportent une certaine diversité géographique (Afrique, Amériques, Asie centrale, Europe) et couvrent une période allant du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Suivant les grands courants de nos disciplines, nous tâchons de nous éloigner des approches atlantiques et eurocentriques pour nous intéresser au monde tout entier (cf. Hallin et Mancini, 2012). Dans la conception de l’analyse comparée (liant théorie, méthode et réalité empirique) mise de l’avant ici, l’important est la façon dont chaque élément contribue à répondre à une question de recherche.

Suivant la tradition de la revue *Sur le journalisme – About Journalism – Sobre jornalismo*, les articles de ce numéro thématique sont en quatre langues (anglais, espagnol, français et portugais). Nous espérons renforcer ainsi un dialogue entre écoles,

approches et logiques de recherche différentes (voir notamment le dialogue transatlantique proposé par Vera-Zambrano et Powers). En même temps, nous soulignons l'importance de la langue comme instrument méthodologique, ouvrant la porte à la compréhension des arguments scientifiques, mais aussi à celle des structures politiques et des dynamiques sociales – la langue est une clé fondamentale pour déverrouiller le contexte, qui est un élément central de l'analyse comparée.

En effet, les sujets thématiques de ce numéro et les liens pouvant être établis entre eux font en sorte que les autrices, auteurs se tournent vers la question du contexte – compris comme un ensemble dynamique et complexe de relations sociales ayant un effet sur le phénomène en question tout en le transcendant (March et Olsen, 1989) – comme élément de leur démarche comparative. Qu'il s'agisse du cadre institutionnel, du rôle de l'histoire, de celui des structures sociales ou encore des notions idéologiques et culturelles entourant les fonctionnements du journalisme, des médias et de la politique dans des dynamiques différentes, il est constamment souligné que l'explication d'un phénomène ne peut se passer d'une référence systématique et approfondie aux environnements dans lesquels il se manifeste, tout comme le signalent Fierens et Prmanova dans ce numéro.

Cette importance du contexte pousse les autrices, auteurs de ce numéro thématique à faire du travail empirique un élément central de leur démarche. Tous les articles ne comportent évidemment pas des résultats empiriques, certains s'attachant plus particulièrement à rendre explicite la démarche comparative soutenant un projet de recherche plus vaste que l'article publié ici. Néanmoins, tous reconnaissent l'importance de cueillir les matériaux empiriques informant l'analyse directement sur le terrain. Encore une fois, la logique dialectique théorie/réalité empirique s'impose en recherche comparée.

Le traitement du contexte nous ramène à la question de la méthode en études comparatives, cette fois dans une perspective large. Ainsi, la méthode de la différence permet de relever les effets de l'interaction entre un phénomène et une conjoncture spécifique. De son côté, la méthode de la concordance privilégie l'identification des éléments communs au phénomène à l'étude à travers ses différentes manifestations. Il devient ainsi possible de repérer et définir leurs traits caractéristiques (Przeworski et Teune, 1970 ; Skocpol, 1978 ; cf. Oliveira et Paulino, ce numéro).

Ainsi, en reprenant la distinction posée par Daniel-Louis Seiler (1994), deux intérêts principaux

peuvent être retenus pour la démarche comparative, à savoir *comparer pour classer* et *comparer pour comprendre*. Le premier intérêt, comparer pour classer, renvoie à une démarche plus imprégnée de structuralisme, qu'il s'agisse de la formation d'idéaltypes, de modèles métonymiques, de taxinomies ou encore les "épistémès" de Michel Foucault (1966, 1969). Plus centrale pour le présent numéro thématique, l'idée de comparer pour comprendre repose sur l'idée que la comparaison ouvre à un décentrement du regard qui permet d'éloigner le chercheur de ce qu'il connaît *a priori*, et d'aller à la recherche de traits communs, voire d'universaux entre différentes situations qu'il connaît ou découvre. La construction de ces traits communs par le chercheur peut ouvrir à l'appréhension de variables et de faits générateurs communs.

Pour aspirer à des explications convaincantes, incluant autant une définition précise du phénomène qu'une description des caractéristiques essentielles de son interaction avec les dynamiques sociales plus larges, les autrices, auteurs de ce numéro thématique combinent souvent les différentes approches dans un seul projet de recherche (Mill, 1843). Encore une fois, la créativité méthodologique et l'ouverture d'esprit théorique sont de mise.

Quelle que soit l'approche choisie, il est important de rapprocher les cas d'étude pour les comparer sans les aplatir, notamment au regard de préalables et présupposés normatifs souvent extérieurs à la question de recherche, mais qui peuvent être nombreux dans les domaines du journalisme, des médias et de la politique ainsi que nous allons l'aborder plus bas. Cela exige un rapport constant au contexte spécifique dans lequel le sujet à l'étude est imbriqué, un penchant méthodologique créatif pour identifier les critères de recherche et les opérationnaliser effectivement, ainsi qu'une ouverture d'esprit pour puiser des éléments théoriques et méthodologiques de sources différentes (voir, entre autres, les travaux de Mick, Trudel et De Maeyer, Vera-Zambrano et Powers).

---

#### CROISEMENTS ENTRE JOURNALISME, MÉDIAS ET POLITIQUE

---

S'il nous est aisé de souligner les apports et la valeur heuristique des études comparées, mettant l'emphase sur leur portée, leurs enjeux et modalités, l'exercice l'est beaucoup moins pour réaliser une contribution affirmée et définitive aux croisements entre journalisme, médias et politique. La richesse empirique mise à jour par les articles de ce numéro

thématique ne se prête pas à un exercice aussi simple de systématisation. Il nous est cependant possible de signaler quelques éléments qui, d'après nous, sont des blocs constitutifs d'une réflexion de longue haleine et contribuent à un débat autrement plus vaste que celui que nous pouvons proposer ici.

Sans surprendre personne, nous rappellerons que les liens entre journalisme, médias et politique sont complexes et multidirectionnels (Gin-gras, 2010). Il apparaît cependant qu'ils sont co-constitutifs : ainsi, la meilleure façon d'établir les cadres temporels des analyses présentés dans ce numéro thématique semble être l'analyse des cycles socio-politiques des sociétés à l'étude. Si les processus médiatiques et journalistiques ne coïncident pas entièrement avec la vie politique de la société à laquelle ils appartiennent, ils n'en sont pas moins fortement marqués par ceux-ci, comme le montre Fierens dans son article sur le journalisme au Congo et en Côte d'Ivoire.

D'ailleurs, le caractère démocratique — aussi complexe et empreint de normativité soit-il — de certains régimes politiques ne semble pas sans lien avec l'émergence d'un discours proprement médiatique. Ainsi, certains peuvent avancer qu'un tel discours pourrait davantage mettre en œuvre et en scène des rapports horizontaux et dialogiques avec le politique, contenant une dimension critique — mais non exempte de partis pris normatifs. Le discours médiatique — et, en partie, journalistique — construirait alors une partie de sa distinction vis-à-vis autant des relations publiques que de la propagande par son rapport spécifique à la politique.

Néanmoins, ce numéro thématique nous montre que la compréhension même des principes régissant le rôle du journalisme en démocratie varie de façon à les rendre méconnaissables d'un environnement à l'autre (voir la comparaison d'Anastasiou entre la Grèce, la Suède et la Grande-Bretagne). Comme nous l'avons signalé plus haut, les différents contextes — histoire, société, culture — jouent un rôle central dans la mise en place des croisements entre journalisme, médias et politique et c'est la mission des études comparatives de les comprendre et tenter de les expliquer (pour répéter, comme le font aussi Oliveira et Paulino, « *saisir causalement l'ensemble significatif d'une activité* », Weber, 1971 [1922]).

On retrouve ainsi dans la démarche comparative une tension fréquemment évoquée et difficilement effaçable entre deux pôles, deux risques notamment souvent étudiés par les sciences politiques, les risques du déterminisme et du relativisme. Le premier, poussé à son ex-

trême, résiderait dans une forme de négation des différences et la réduction à des standards applicables uniformément. Une visée téléologique peut ainsi chercher à établir un objectif naturel ou souhaité (sous autant d'énoncés touchant au « développement » des sociétés, à « l'indépendance des médias », au « rôle des journalistes » en démocratie, etc.), devenant la source ou le point de repère, explicite ou non, de la comparaison. Le second risque au contraire résiderait dans une présentation strictement séparée, où les différences sont mises en avant et maintenues en tant que telles afin de ne pas les renier ou d'imposer des points de vue et valeurs qui leurs sont extérieurs, limitant alors la portée d'une comparaison et de croisements, et risquant d'effacer artificiellement les points communs existants.

Dans le cadre des recherches sur les médias et le journalisme, le risque du déterminisme dans la comparaison nous semble particulièrement prégnant, en ce qu'il peut rejoindre des discours, valeurs et identités, déjà fortement emprunts de partis pris et d'imaginaires construits par les acteurs, actrices et les groupes professionnels. L'équilibre fragile de la comparaison et des croisements entre journalisme, médias et politique doit alors essayer de distinguer et étudier ces éléments normatifs inscrits dans des discours et organisations situés. Ainsi, les normes professionnelles du journalisme telles que perçues et reproduites, autant par les acteurs et actrices que par celles et ceux qui les étudient, doivent être remises à tout prix dans leur contexte propre. Ces éléments normatifs peuvent être partagés à l'échelle de cultures distinctes, notamment les cultures occidentales, sans pour autant devoir être naturalisés, voire déplacés — et imposés — à d'autres espaces culturels, historiques et socio-économiques et politiques. Ces propositions normatives sont par ailleurs l'objet de processus de résistance, adoption et adaptation très forts qui reflètent eux-mêmes les aléas des équilibres locaux de pouvoir (cf. Albuquerque, 2012).

D'un autre côté, les autrices, auteurs de ce numéro semblent — implicitement ou explicitement — souligner que les médias imprimés (journaux et revues), demeurent un vecteur important, si ce n'est principal, de la construction des représentations publiques des acteurs et des enjeux de l'espace public (Habermas, 1991 [1962]). Combinant images et textes, en véhiculant différents types de discours, allant des anecdotes superficielles aux reportages et aux essais d'opinion, mais aussi en restant physiquement disponibles au-delà de l'instantanéité, les médias imprimés contribuent à l'institution des figures d'autorité publique dans une société, et demeurent ainsi un élément encore central dans l'étude des rapports entre journalisme, médias et politique (cf. Charbonneaux ; Mick, ce numéro).

Toutefois, au-delà de la représentation contingente de la réalité (où le débat sur l'encadrement et la mise en agenda prend tout son sens – cf. Canelas Rubim *et al.*, 2004), il est ancré que les effets des médias sur la discussion politique (entre autres) ne doivent plus être tenus pour acquis. Les médias imprimés eux-mêmes sont frappés d'une nature éphémère, contribuant à limiter leur capacité à avoir un impact sur les dynamiques et le contenu des grandes discussions sociales et politiques. Ainsi, l'idée de sens commun selon laquelle les médias ne peuvent imposer les idées, mais peuvent encore effacer ou imposer les sujets de discussion apparaît mise en cause (Cohen, 1963 ; cité par Guillén et Rodríguez Díaz dans ce numéro).

Si elles ne sont pas ici abordées de manière frontale, nous pouvons cependant souligner que la nature et les dynamiques complexes de l'opinion publique doivent encore être étudiées davantage. En ce sens, une piste de recherche que ce numéro thématique propose *in fine* est de réfléchir aux croisements entre journalisme, médias et politique par des chemins détournés. Si le journalisme – et les médias – peuvent instituer les figures d'autorité publique, les formes de l'autorité ne sont pas toujours ouvertement politiques. Les savoirs – et notamment le savoir scientifique – peuvent se constituer comme sources d'autorité et de pouvoir. Les articles de ce numéro thématique ne font que l'effleurer, mais toute la question du rôle politique de l'information – souvent connu ou dépeint comme la technocratie – s'ouvre grand devant nous (Garretón, 1989, remis à l'ordre du jour par Trudel et De Maeyer).

Cette dernière problématique apparaît aujourd'hui criante, dans un contexte discursif où se développent *fake news* parfois identifiées *a postero-*

*ri* comme telles, ou « faits alternatifs » revendiqués *a priori*. Ces énoncés et discours soulignent autant de conflits pour l'autorité. En premier lieu, ils incorporent des affirmations intégrées, implicitement ou explicitement, de légitimité dans l'espace public (bien que ce dernier puisse alors être plus que jamais éloigné de la conception habermassienne). En second lieu, ils entraînent des réactions – négatives – parmi nombre d'acteurs et d'actrices – journalistique, médiatique, politique... et scientifique – du savoir et du pouvoir. C'est ainsi qu'apparaissent en plein jour des universaux, sans doute contestables, autour de postures ontologiques prises en partie pour des présupposés établis (le réel comme référent, pour ne pas dire la vérité), et traversant journalisme, médias et politique (et leurs études). Autant de formations discursives qui voient ainsi une partie de leurs règles, limites et conditions affleurer en même temps qu'elles sont remises en question, contestées, et sur lesquelles nous invitons les chercheuses et chercheurs à s'interroger.

Il ne s'agit ici que d'une réflexion parmi d'autres. Nous sommes confiants que ce numéro thématique de *Sur le journalisme – About Journalism – Sobre jornalismo* sur les études comparatives sur le journalisme, les médias et la politique est riche en interrogations, pistes de recherche, propositions méthodologiques et même nouvelles explications sur ces phénomènes et leurs croisements. En concluant, nous ne surprendrons plus personne en affirmant que ce numéro thématique confirme que les études comparatives prospèrent dans un environnement hétérogène, où foisonnent les débats, théoriques autant que méthodologiques.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- Albuquerque, A., 2012, « On Models and Margins : Comparative Media Models Viewed from a Brazilian Perspective », in Hallin, D., Mancini, P. (Éds.), *Comparing Media Systems beyond the Western World*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 72-95.
- Canelas Rubim, A. (Éd.), 2004, *Comunicação e Política*, Salvador, EDUFBA – COMPOS – UNESP.
- Cohen, B., 1963, *The Press and Foreign Policy*, Princeton, Princeton University Press.
- Foucault, M., 1966, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Garretón, M. A., 1989, *The Chilean Political Process*, Boston, Unwin Hyman.
- Gingras, A.-M. (Éd.), 2010, *La communication politique. État des savoirs, enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Habermas, J., 1991 [1962], *L'espace public*, Paris, Payot.
- Hallin, D., Mancini, P., 2012, *Comparing Media Systems beyond the Western World*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hirschl, R., 2005, « The Question of Case Selection in Comparative Constitutional Law », *The American Journal of Comparative Law*, vol. 53, n° 1, pp. 125-155.
- Kohli, A. et al., 1995, « The Role of Theory in Comparative Politics », *World Politics*, vol. 48, n° 1, pp. 1-49.
- Lichbach, M., Zuckerman, A., 2009, *Comparative Politics. Rationality, Culture and Structure*, Cambridge, Cambridge University Press.
- March, J., Olsen, J., 1989, *Rediscovering Institutions. The Organizational Basis of Politics*, New York, Free Press.
- Mill, J. S., 1843, « Of the Four Methods of Experimental Inquiry », *A System of Logic*, Londres, John Parker, pp. 450-479.
- Przeworski, A., Teune, H., 1970, *The Logic of Comparative Social Inquiry*, New York, Wiley-Interscience.
- Sartori, G., 1994, « Bien comparer, mal comparer », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 1, pp. 19-36.
- Seiler, D.-L., 1994, « Science politique, comparaison et universaux ou ce que comparer veut dire », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 1, n° 1, pp. 91-110.
- Skocpol, T., 1978, *States and Social Revolutions*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Snyder, R., 2001, « Scaling Down : The Subnational Comparative Method », *Studies in Comparative International Development*, vol. 36, n° 1, pp. 93-110.
- Weber, M., 1971 [1922], *Wirtschaft und Gesellschaft*, Tübingen, J.C.B. Mohr.

